

Prix du mémoire en management du sport S2MS

La S2MS s'est engagée pour soutenir la recherche en STAPS. Dans ce cadre, elle a décidé de primer le meilleur mémoire de master première année et deuxième année d'étudiants inscrits en Master Management du Sport. Les modalités d'organisation de délivrance du prix du mémoire en management du sport sont présentées ci-dessous.

Calendrier :

La phase de candidature pour le Prix du mémoire en management du sport S2MS est ouverte du 1^{er} novembre au 31 décembre 2023.

Participation au concours

Les candidat.e.s doivent être inscrit.e.s dans un master universitaire en management du sport et avoir soutenu leur mémoire au cours de l'année universitaire du dépôt. Il peut s'agir de mémoires de première ou deuxième année de Master. Celui-ci doit avoir obtenu au moins la note de 16/20 correspondant à la mention très bien. Il doit comporter un cadre théorique relevant du champ du management du sport (Bouchet, 2020) et une discussion permettant d'identifier des implications managériales.

Document requis :

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Un curriculum vitae du/de la candidat.e ;
- Une version dématérialisée du mémoire ;
- Un résumé du mémoire en deux pages maximum ;
- Une lettre du/de la directeur/directrice de mémoire apportant toutes les informations utiles concernant la qualité des travaux (rapport de soutenance, rapport d'évaluation, etc.).

Ils sont à envoyer au format électronique aux adresses suivantes : nadine.dermit@univ-rouen.fr et mickael.terrien@unil.ch

Jury décernant le prix

Le jury chargé d'attribuer le Prix est composé de jeunes chercheur.e.s (i.e. maître.sse de conférences ayant soutenu sa thèse dans les dix dernières années) membres de la S2MS et d'un.e membre du comité de rédaction de la revue *Management & Organisation du Sport*. L'appartenance au jury ne donne lieu à aucune rémunération.

Le jury décide souverainement des travaux admis à concourir et de l'attribution du Prix. Il ne peut être fait appel de ses décisions.

Nature du prix :

La S2MS s'engage à prendre en charge les frais d'inscription du/de la lauréat.e du Prix du mémoire en management du sport S2MS, du premier congrès suivant l'attribution du Prix.

Ce mémoire, ainsi que les éventuels travaux (bénéficiant du label Nominé au Prix du meilleur mémoire en management du sport S2MS) mis en avant par le jury, se verront proposer une publication dans la revue *Management & Organisation du Sport (MOS)*. Cette publication sera néanmoins dépendante du respect des [instructions aux auteurs](#) de cette revue et soumise à une procédure d'expertise. Un atelier avec un.e membre du jury sera programmé pour accompagner les nominé.e.s dans le processus de conversion du mémoire en article scientifique pour soumission à la revue MOS .